

DECLARATION SUR LA SITUATION EN COTE D'IVOIRE

Le Conseil exécutif:

1. **CONDAMNE ENERGIQUEMENT** la tentative d'assassinat du Premier Ministre ivoirien, Guillaume Soro, à travers un attentat perpétré à Bouaké le 29 juin 2007 et qui a coûté la vie à plusieurs personnes;
2. **CONDAMNE EGALEMENT** avec fermeté toute tentative visant à remettre en cause les avancées enregistrées dans le processus de paix en Côte d'Ivoire;
3. **SOULIGNE** la nécessité d'identifier aussi rapidement que possible les auteurs de cet acte criminel et de les traduire en justice;
4. **REITERE** l'appui total de l'Union africaine à l'Accord politique de Ouagadougou du 4 mars 2007, signé avec la facilitation du Président Blaise Compaoré, Président en exercice de la Communauté économique de Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), et aux efforts déployés par les parties ivoiriennes en vue d'en assurer la mise en œuvre;
5. **ENCOURAGE** les parties ivoiriennes à poursuivre et à intensifier leurs efforts dans le cadre de l'Accord politique de Ouagadougou et à continuer à apporter toute la coopération nécessaire au Facilitateur en vue de mener à son terme le processus de paix et de réconciliation en Côte d'Ivoire.